



No. 42, octobre 2002



Favoriser les moyens
d'existence ruraux

pages 12 -16



DANS CE NUMERO

No. 42 octobre 2002

-  **INFOS** 3
La Corne de l'Afrique et l'Afrique australe frappées par la famine • Une réforme agraire s'impose-t-elle en Éthiopie ? • Comptabiliser le coût des subventions
-  **SMDD** 6
Quel est l'intérêt d'un Sommet mondial sur le Développement durable ?
-  **RECHERCHE : ORDRE DU JOUR** 8
Sorgho de décrue • Jewel : le bijou des terres sèches nigérianes • Moyens d'existence dans les terres sèches de l'Inde • La précieuse cargaison de l'Arche • Le défi des droits à la terre et aux ressources • Sous la poussière, la richesse
-  **ARTICLE** 12
Favoriser les moyens d'existence ruraux grâce à divers systèmes agricoles
-  **QUESTIONS FONCIERES** 17
Quel avenir pour la Commission présidentielle foncière au Kenya ? • Favoriser la mobilité
-  **PROGRAMMES ET DEBATS** 19
Jowro : gardien des ressources extensives ou simple profiteuse ?

LIVRES 22 • RESSOURCES 26

Couverture : Femmes kenyanes partageant des semences résistantes à la sécheresse.

Photo: David Evans, Food for the Hungry International.

Editorial

La famine en Afrique prend une tournure politique, alors que les accusations fusent sur la disponibilité de la nourriture et l'offre d'OGM. Les États-Unis ont expédié d'importantes quantités de céréales vers la région en y faisant entrer du maïs excédentaire GM, source appréciable de secours alimentaire pour les plus nécessiteux. Est-ce là un acte charitable de lutte contre la famine, ou bien un cynique stratagème pour se débarrasser des stocks excédents et assurer la généralisation des cultures GM, de telle manière qu'il sera à l'avenir impossible de maintenir le statut de pays « libres d'OGM » ?

Certains observateurs soutiennent qu'il existe des stocks considérables de céréales non génétiquement modifiées dans d'autres zones d'Afrique, qui pourraient être acquis en vue de leur distribution dans les régions le nécessitant. De même, certains soupçonnent que la réticence des États-Unis à moudre les céréales en farine avant de les distribuer est due au fait qu'ils souhaitent voir les paysans en conserver pour la plantation à la saison agricole suivante, « polluant » ainsi les systèmes alimentaires libres d'OGM.

Théorie de la conspiration ou circonspection justifiable ? Au cours des récentes années, les cultures GM ont déclenché des querelles opposant l'Europe au lobby agricole des États-Unis. L'embargo de l'Union européenne sur l'exploitation commerciale de cultures génétiquement modifiées, ainsi que son insistance pour que ces aliments soient clairement étiquetés comme GM, sont considérés par les États-Unis comme une pratique de concurrence déloyale et un simple moyen de protéger le coût supérieur du secteur agricole de l'UE.

La famine offre une excellente occasion pour les entreprises biotechnologiques d'établir leurs produits en Afrique et de rendre difficile à tout système agricole de se déclarer libre d'OGM. Ce ne seront pas les petits paysans qui en profiteront, mais les grandes entreprises qui peuvent alors monopoliser leur contrôle des systèmes alimentaires locaux.

La Corne de l'Afrique et l'Afrique australe frappées par la famine

Quinze millions d'habitants de la Corne de l'Afrique sont confrontés à la famine, tandis que 15 autres millions risquent de graves pénuries alimentaires en Afrique australe. Le Lesotho, le Malawi, le Swaziland, le Zimbabwe, la Zambie et le Mozambique ont tous connu de très mauvaises récoltes en 2001, puis en 2002, et doivent désormais attendre jusqu'à mars 2003 pour disposer de nouvelles cultures prêtes à l'alimentation. On estime le déficit global en céréales pour la région à 4 millions de tonnes métriques, soit l'équivalent de 40 millions de sacs de 100 kg chacun. C'est un énorme volume de céréales à trouver, expédier et distribuer. Bien que certains stocks soient disponibles dans la région, la pénurie est majoritairement comblée par les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Les problèmes sont particulièrement prononcés au Zimbabwe, où on estime que 50 % de la population est en grave danger, tandis qu'ailleurs les estimations vont de 20 à 30 %. Il n'y a qu'au Mozambique que la pénurie alimentaire est moins grave, avec 5 %. Mais pourquoi connaît-on des problèmes aussi graves ? Comme dans toutes les situations de famine, il n'existe aucune cause dominante. L'irrégularité des précipitations y contribue certainement. La production vivrière s'est vue gravement perturbée par le processus de redistribution agraire au Zimbabwe, ainsi que par l'impact grandissant et dévastateur du VIH/SIDA, qui affaiblit les populations et compromet particulièrement leur survie en raison de la malnutrition.

Du fait d'une pauvreté persistante dans toute la région, peu de gens disposent de réserves dans lesquelles puiser lorsque les récoltes sont mauvaises. Sans biens à vendre ni réserves financières, la hausse des

prix des stocks de céréales restants entraîne des privations pour beaucoup. Les stocks de céréales en réserve que les pouvoirs publics détiennent au Malawi et au Zimbabwe ont également été gravement entamées au cours des dernières années, tandis que les conseils de commercialisation publics destinés à garantir les prix des aliments de base ont été démantelés sous la pression du FMI et de la Banque mondiale. Les subventions agricoles ont été éliminées et les marchés ouverts à la libre circulation des marchandises, y compris aux aliments provenant de l'extérieur. Cela n'a fait qu'accroître la vulnérabilité de ces pays et leur exposition aux risques.

La dépendance vis-à-vis des vastes envois de maïs et de soja par les États-Unis a suscité des préoccupations concernant les cultures génétiquement modifiées (GM). Initialement, la Zambie et le Zimbabwe ont refusé d'accepter des denrées alimentaires GM en provenance des États-Unis, aux motifs de la sécurité alimentaire et de craintes que les céréales ne soient utilisées comme semences par les agriculteurs lors de la saison de culture suivante. Cela compromettrait leur statut de pays « libres d'OGM » et rendrait plus difficile l'exportation ultérieure de cultures vers l'UE, qui maintient son embargo sur les importations d'aliments GM. Le Zimbabwe a maintenant décidé d'accepter du maïs GM, à condition qu'il soit moulu en farine avant sa distribution, éliminant ainsi le risque de sa réutilisation pour la semence. La Zambie maintient toutefois sa position anti-OGM.

Les inquiétudes suscitées par l'alimentation GM mettent en lumière les différences qui persistent entre les positions des États-Unis et de l'Union européenne concernant la sécurité de ces technologies. L'Administrateur d'USAID a exprimé la frustration ressentie par de nombreux Américains en rappelant aux Africains du sud que 280 millions de personnes mangent des aliments GM chaque jour aux États-Unis sans aucun effet nocif apparent. En revanche, les Européens se sont montrés bien plus prudents face à cette technologie, à laquelle ils ne trouvent que peu ou aucun avantage, si ce n'est des bénéfices accrus



pour les grandes entreprises biotechnologiques qui vendent les semences ainsi que les produits chimiques nécessaires. Les États-Unis prévoient de dénoncer l'Union européenne devant l'Organisation mondiale du commerce pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un comportement commercial discriminatoire, qui empêche leurs agriculteurs de vendre leurs cultures GM sur les marchés européens.

La Communauté pour le développement de l'Afrique australe prévoit d'organiser un comité consultatif sur les OGM, afin de contribuer à renforcer les capacités de ces pays à surveiller et à tester les matériaux, ainsi qu'à harmoniser la politique régionale en faveur de la libre circulation des céréales entre les pays. Le Président zambien a envoyé une mission aux États-Unis afin d'examiner ces questions de sécurité avec des chercheurs américains, tandis que l'UE a offert de mettre des informations à la disposition des pays de la région pour les aider à se faire une opinion sur les questions liées aux variétés GM.

En anticipation, gouvernements et ONG offrent des semences ainsi que des apports agricoles, afin d'aider les paysans à planter des cultures à temps pour les pluies qui ont commencé en octobre. À moins qu'elle ne mette en marche une récupération post-sécheresse dès maintenant, l'Afrique australe sera confrontée à une aggravation supplémentaire de ses ressources vivrières, ainsi qu'à l'appauvrissement croissant de millions de paysans.

Une réforme agraire s'impose-t-elle en Éthiopie ?

Des rapports en provenance d'Éthiopie orientale alertent également la communauté internationale de la menace de famine croissante qui pèse sur 15 millions de paysans après deux années de baisse des précipitations. Le bétail de la région aride Afar a été particulièrement frappé, des centaines de milliers d'animaux ayant péri en raison du manque de pâturage.

Là encore, la sécheresse a fortement contribué à provoquer cette urgence alimentaire. Certains observateurs l'attribuent toutefois aux politiques agricole et foncière des pouvoirs publics. Le gouvernement continue à revendiquer la propriété de toutes les terres, il a encouragé une redistribution agraire périodique et il a interdit l'ouverture du marché des ventes ainsi que des acquisitions foncières, qui, selon de nombreux économistes, serait cruciale pour développer l'agriculture commerciale. De même, il n'a pas été prévu d'introduire des droits privés à la terre, bien que ceux qui désirent investir dans le foncier puissent acquérir des baux à long terme pour des périodes de 50 ans ou plus.

D'autres observateurs considèrent la position centrale de la terre comme un atout social et économique qui rend incompatible sa conversion en bien librement commercialisable. À ce jour, l'Éthiopie n'a guère d'autres possibilités d'emplois à offrir à sa population. Par conséquent, un accès constant à la terre permet d'assurer à la population qu'une partie de ses besoins de subsistance seront satisfaits, ce qui a empêché l'émergence d'une vaste classe d'indigents sans terres.

Il est possible de sécuriser l'occupation foncière de la population paysanne éthiopienne grâce au rôle de l'association ou du conseil paysan au niveau local. Il ne se produit plus de redistributions agraires, tandis que les parcelles ne sont retirées que si leurs détenteurs les ont laissées inoccupées plus de 2 ans. La terre qui n'est plus utilisée est alors attribuée à l'un des nombreux ménages inscrits sur la liste d'attente et désireux d'obtenir ou d'élargir leurs exploitations. Bien que les ventes foncières soient interdites par les pouvoirs publics, il existe bel et bien un marché actif en droits fonciers, tandis que diverses transactions – location, métayage, crédit foncier... – ont lieu entre paysans. Bien qu'il ne soit pas prévu d'instaurer des droits fonciers officiels susceptibles d'être achetés et vendus ouvertement, les conseils ruraux de l'État de Tigré ont commencé à inscrire les propriétés foncières des populations locales, afin de sécuriser leurs droits à la terre.

Le Gouvernement fédéral éthiopien a adopté une approche innovatrice des questions agraires, qui a permis aux administrations des différentes régions d'élaborer leurs propres lois agraires, sous réserve qu'elles soient globalement conformes aux principes établis au niveau fédéral. Cela a encouragé des États tels que le Tigré et l'Amhara à expérimenter de nouvelles formes de droits fonciers qui favorisent et s'inspirent des pratiques locales au lieu d'imposer un modèle directeur d'en haut.

Comptabiliser le coût des subventions

Un nouveau rapport d'Oxfam, *Cultiver la pauvreté*, a mis en lumière l'impact nuisible des subventions versées aux agriculteurs des pays riches. Ce rapport estime l'impact économique des subventions des États-Unis sur les paysans africains. Les chiffres sont choquants. Le total des subventions versées en 2001/2 s'est élevé à 3,9 milliards de \$, un montant supérieur au PIB du Burkina Faso, où plus de 2 millions d'habitants dépendent de la production cotonnière. Les dix plus grandes exploitations ont obtenu 17 millions de \$ d'aide à la culture cotonnière, alors que les pertes subies par les paysans africains en 2001/2 dues à la baisse des prix mondiaux du coton se sont élevées à plus de 300 millions de \$.

Les prix du coton sont au plus bas depuis les années 30. Au cœur de cette crise de surproduction se trouve le système de subvention qui paie les agriculteurs pour produire de vastes quantités de coton indifféremment de la demande, entraînant des excédents qui ne peuvent être éliminés qu'en cassant les prix bien en deçà de leur coût de production. Les paysans ouest-africains sont en mesure de produire du coton à faible coût par rapport aux autres producteurs mondiaux, mais ils ne peuvent survivre au faible niveau actuel des prix sur les marchés mondiaux.

Mais les États-Unis ne sont pas les seuls coupables. La production

sucrière fortement subventionnée dans l'Union européenne entraîne également des niveaux élevés d'excédents qu'il faut aussi éliminer en les déchargeant sur des marchés extérieurs. En même temps, les agriculteurs de l'UE sont protégés des importations moins chères de sucre par un système de droits de douane et de quotas. La réforme tant attendue de la Politique agricole commune de l'UE et des subventions en dérivant a été retardée une nouvelle fois sous la pression de la France et de l'Allemagne.

Pourquoi cette intransigeance ? Dans des pays où les agriculteurs représentent souvent moins de 5 % de la population, comment se fait-il qu'ils continuent à tirer ces énormes sommes des budgets publics ? Aux États-Unis comme dans l'UE, les agriculteurs détiennent un pouvoir politique bien supérieur à leur nombre, du fait qu'ils se trouvent dans des circonscriptions déterminantes pour les partis politiques désireux de conserver leur pouvoir. Les grands agriculteurs et propriétaires terriens sont également parvenus à trouver des façons de protéger leurs avantages, en sympathisant avec des personnes haut placées. En outre, certains hommes politiques sont de grands propriétaires terriens qui ont donc des intérêts personnels en jeu.

L'actuel cycle de négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce offre l'occasion de tester la rhétorique tant vantée en faveur du développement et de l'éradication de la pauvreté. Le système de subvention agricole contredit vivement les nombreux discours prononcés par les leaders occidentaux, dans lesquels ils réaffirment leur engagement à développer l'Afrique ainsi qu'à offrir des possibilités commerciales aux populations pauvres. L'accès aux marchés mondiaux et la vente des produits à des prix plus élevés constituent des manières déterminantes de relever les revenus et d'améliorer les moyens d'existence de millions de petits agriculteurs africains.

Cultiver la pauvreté : l'impact des subventions américaines au coton sur l'Afrique, Dossier d'information d'Oxfam N° 31, 2002. Campagne pour un commerce équitable. www.oxfam.org.uk



Quel est l'intérêt d'un Sommet mondial sur le Développement durable ?

Cette question était sur les lèvres de nombreuses personnes au cours du Sommet de Johannesburg qui s'est déroulé en 2002. Or il n'est pas facile d'y répondre constructivement. Dans de nombreux domaines, les négociations officielles se sont limitées à un face-à-face stérile et acrimonieux entre les États-Unis, l'Union européenne et le Groupe des 77 pays en développement.

Les États-Unis n'ont voulu ni objectifs à caractère contraignant, ni engagements communs à l'action entre gouvernements. Ils ont privilégié une « bonne administration » au niveau national, ainsi que l'encouragement de partenariats impliquant le secteur privé en tant que principal moyen de mise en œuvre. L'UE soutenait que des objectifs et calendriers mondiaux étaient indispensables pour parvenir au développement durable, mais elle n'a pas été capable de convenir, parmi ses membres, d'augmentations de l'aide ni de l'élimination des subventions européennes non viables à l'agriculture et à la pêche. Le G77 s'est montré méfiant face aux suggestions que l'administration soit ouverte à la surveillance au niveau national, alors que les échanges et les finances ne le sont pas au niveau international. Il a également fortement mis en doute les engagements communs, citant à l'appui les nombreuses promesses non tenues que les pays du Nord avaient formulées au Sommet de Rio dix ans auparavant.

Il n'y a pas eu de nouveaux accords d'importance susceptibles de rivaliser avec l'Agenda 21, ainsi qu'avec les Conventions sur le Changement climatique, la Biodiversité et la Désertification établies au

Sommet de Rio. Le texte négocié à Johannesburg n'est rien d'autre qu'une réaffirmation des engagements existants. De nombreuses ONG ont rejeté la perspective adoptée par de nombreux gouvernements ainsi que par les Nations Unies, qui privilégient des partenariats de « type 2 » impliquant les gouvernements, le secteur privé et les ONG comme principal vecteur de progrès. En outre, dans un certain nombre de domaines, notamment l'énergie renouvelable, les négociations en vue de fixer un objectif et pour l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles ont carrément échoué.

En dépit de ces revers, on relève quelques réels motifs d'optimisme :

- Un nouvel objectif a été convenu afin de diminuer de moitié le nombre de personnes sans accès à un système sanitaire élémentaire d'ici à 2015.
- Des engagements supplémentaires ont été pris sur la régulation des produits chimiques toxiques, le rétablissement des réserves de poisson, la réduction des pertes d'espèces ainsi que le perfectionnement du régime de partage des gains, afin d'offrir aux pays du Sud une plus grande part des bénéfices de la « bioprospection » et du « biobrevetage ».
- La Russie ayant annoncé qu'elle ratifiera le Protocole de Kyoto, il y a désormais suffisamment de pays pour veiller à ce que le Protocole soit mis en application dans un avenir proche.

Et au-delà de ces accords entre gouvernements, on a assisté à des réorientations plus globales qui pourraient s'avérer encore plus appréciables :

- Il s'est dégagé un consensus général à l'appui des ONG, qui réclament l'établissement de normes obligatoires en matière de responsabilité des entreprises.
- Une alliance impromptue entre pays, menée par l'Éthiopie, s'est opposée aux efforts des États et d'autres pays pour veiller à ce que les règlements de l'Organisation mondiale du commerce prennent le pas sur les accords environnementaux multilatéraux en cas de conflit.
- Hors de la salle de conférence s'est déroulé un nombre ahurissant de

réunions et d'activités impliquant des organisations de la société civile du monde entier, qui se sont converties en une tribune d'idées, d'information et d'échanges. Cette anarchie créative pourrait bien avoir un impact nettement plus important que le Sommet officiel.

Le défi à relever au-delà du SMDD consiste à remettre le mastodonte que représente le développement durable sur sa voie initiale, ainsi qu'à réaffirmer la vision d'origine. Il est urgent que le monde se réoriente vers l'encouragement à l'action participative; la protection des systèmes vitaux pour l'environnement; la préservation de la diversité de la vie ; le traitement prioritaire des populations pauvres ; l'engagement à une justice sociale et à la sécurité humaine ; ainsi qu'au ferme respect de la dignité humaine. Le Sommet de Johannesburg sera jugé par les mesures et les actions qu'il aura engendrées, ainsi que par l'ancrage de ces dernières dans les intérêts des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de notre planète. Le Sommet a fait apparaître clairement l'ampleur des défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Aidez-nous à documenter le processus du SMDD

L'IIED met actuellement au point un CD-ROM qui vise à :

- dresser un riche inventaire des priorités et des compétences des organisations particulières, aidant les autres à s'inspirer de leurs travaux ;
- aider les organisations à privilégier la mise en œuvre des engagements existants – en renforçant leur sensibilisation aux ressources utilisables, aux organisations susceptibles de collaborer avec elles, aux campagnes et activités de pression dont elles pourraient s'inspirer, ainsi qu'aux exemples de bonnes pratiques ;
- présenter une riche gamme de perspectives sur le processus du SMDD, ses succès et ses échecs, ainsi que les défis futurs ;
- intégrer une bibliothèque complète des documents clés de la société civile engendrés à l'occasion du SMDD, ainsi que les

principaux textes officiellement négociés.

Le CD-ROM sera distribué mondialement dans le cadre d'une publication de l'IIED éditée par Earthscan, ainsi que sous forme de ressource indépendante à envoyer gratuitement à toutes les organisations accréditées pour le SMDD.

Pouvez-vous nous aider en apportant des documents ?

Nous devons rassembler des documents issus de :

Grands groupes : chacun des neuf grands groupes de l'Agenda 21 (ONG, femmes, jeunes, peuples autochtones, secteur privé, organisations paysannes, collectivités locales, syndicats, scientifiques).

Revues, journaux, etc. : articles sélectionnés sur le processus du SMDD.

Organisations de recherche : apports d'universitaires et de chercheurs en matière d'orientation.

Organisations gouvernementales et intergouvernementales : documents et communications pertinents.

Ces documents peuvent être :

Observations générales : vues d'ensemble sur ce que le Sommet pourrait accomplir ; évaluations de son impact. Lettres ou messages électroniques intéressants, bulletins d'information, débats en ligne, documents issus de serveurs de listes, etc.

Documents sur un domaine concret : – par ex. foresterie, responsabilité des entreprises, éradication de la pauvreté, droits environnementaux, etc.

Registres des rencontres liées au SMDD, y compris les rencontres parallèles qui se sont déroulées pendant le Sommet.

Veillez envoyer vos documents à : tom.biggs@iied.org avant le 28 mars 2003. Veillez poster les documents qui n'existent pas au format électronique à : Tom Bigg, WSSD coordinator IIED, 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, Royaume-Uni.

Sorgho de décrue



Ensemencé sur les sols humides des terres des plaines d'inondation, le sorgho de décrue contribue de façon non négligeable à la sécurité alimentaire dans les régions plus arides d'Afrique occidentale, le long des grandes vallées fluviales et au bord des lacs. Les petites surfaces situées dans les terres de fond de vallées ainsi que dans les *bas-fonds* et *fadamas* permettent également d'effectuer une récolte. Alors que les statistiques éclairent peu sur l'étendue de cette récolte, des estimations issues de Mauritanie suggèrent que lors d'une bonne année, jusqu'à 25% de la production céréalière nationale provient de cette source, avec des rendements moyens d'environ 1 tonne/ha.

Le sorgho de décrue est semencé en octobre-novembre à la fin de la saison des pluies, une fois que le niveau de crue maximale des fleuves redescend. Grâce à leur récolte en mars, ces céréales peuvent aider les ménages plus pauvres à combler le déficit alimentaire en saison pauvre. Les variétés locales du sorgho sont remarquablement adaptables et peuvent survivre et prospérer même lorsqu'il n'y a que 200 mm de pluviosité dans l'année. Une fois le grain coupé, le chaume peut servir au fourrage du bétail, ainsi qu'à construire abris et clôtures.

Un Plan d'action régional a été établi afin d'encourager davantage la recherche et le soutien de cette culture utile mais négligée. Il a été convenu de cinq objectifs principaux: amélioration des variétés de semences, de la production et de la conservation ; mise au point d'une meilleure gestion des parasites ; aménagement plus durable des ressources naturelles (eau, sols) dont dépend cette production ; formation et vulgarisation ; diversification de l'exploitation et des marchés du sorgho de décrue. Diverses organisations de la région ouest-africaine se sont engagées à œuvrer ensemble pour favoriser cette culture.

La culture du sorgho de décrue en Afrique de l'Ouest et du Centre: situation actuelle et définition d'un Plan d'action régional. Disponible auprès d'Helena.GomezMacpherson@fao.org, en français avec résumé en anglais.

Jewel : le bijou des terres sèches nigérianes

Dans les zones de terres sèches, les marécages constituent une ressource de réserve collective (RRC) précieuse mais fragile qui nécessite un aménagement soigneux. Les zones humides font de plus en plus l'objet de conflits parfois violents entre divers groupes d'utilisateurs, notamment les gardiens de troupeaux et les paysans. C'est le cas des marécages Hadejia-Nguru de l'État de Jigawa, dans le nord du Nigeria, où l'eau constitue une précieuse ressource qui suscite des rivalités entre populations. Le projet JEWEL (*Jigawa Enhancement of Wetlands Livelihoods* – Renforcement des moyens d'existence dans les zones humides de Jigawa) vient d'y être lancé avec le financement du Ministère britannique pour le développement international (DFID). Le programme portera non seulement sur les zones humides, mais aussi sur les parties prenantes en amont du plus vaste bassin fluvial de Hadejia-Jama'are.

Ce programme vise à renforcer les moyens d'existence des populations pauvres dépendantes de ces RRC, en encourageant un aménagement plus efficace de ces zones humides, tout en renforçant la capacité de diverses parties prenantes à négocier les droits et à gérer les conflits. Une meilleure maîtrise des diverses questions en jeu dans cette région fortement productive mais complexe, s'impose également parmi les organismes publics qui jouent un rôle dans l'aménagement des zones humides.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : Adiya Ode, Moyens d'existence DFID Nigeria, a-ode@dfid.gov.uk, Télécopie : +234.9.4137400 ou 4137396

Moyens d'existence dans les terres sèches de l'Inde

Des chercheurs d'Inde et du Royaume-Uni ont étudié les stratégies employées pour faire face au changement en Inde semi-aride, dans le but d'examiner les différences entre les régions du pays plus sèches, à

risque de sécheresse (RRS), et les régions sans risque de sécheresse (RSRS), afin d'établir des comparaisons et de voir comment les choses ont évolué dans le temps. Cette recherche ouvre d'intéressantes perspectives susceptibles d'être appliquées plus globalement à de nombreux contextes de terres sèches en Afrique.

En général, les RRS recourent moins à l'agriculture pour leurs moyens d'existence et dépendent davantage de la migration que les RSRS ; dans les régions à risque de sécheresse les densités démographiques sont inférieures, de même que la part de l'agriculture en tant que source d'emploi, tandis que les taux d'urbanisation y sont plus élevés. La pauvreté est de plus en plus concentrée dans les villes, alors que les populations cherchent à gagner leur vie hors de l'agriculture. Les RRS présentent une proportion plus réduite de surface sous culture irriguée, mais on y constate une tendance manifeste à l'intensification de la production agricole ainsi qu'à l'utilisation accrue d'apports achetés. Alors que les exploitations sont encore presque deux fois plus grandes que celles des RSRS, la taille moyenne des exploitations diminue rapidement, tandis que la distribution des terres devient plus inéquitable et que le nombre de sans-terres augmente.

Les pénuries d'eau présentent une menace grave et grandissante. La disponibilité de l'eau diminue, spécialement lorsque d'autres utilisateurs recherchent de l'eau de surface et souterraine, tels que les mines dans et autour d'Udaipur. L'industrie et les zones urbaines utilisent les sources d'eau rurales pour s'approvisionner, les besoins des villes en eau étant assurés par des puits jusqu'ici destinés à l'agriculture.

La diversification se produit majoritairement hors du secteur agricole. Les ménages pauvres tendent à se diversifier en main-d'œuvre salariée occasionnelle et non qualifiée, tandis que les plus aisés, qui bénéficient d'un certain niveau d'éducation, peuvent souvent obtenir un travail mieux rémunéré et un emploi salarié. La diversification semble

donc accentuer les disparités de revenus en Inde. Néanmoins, tous les interrogés ont considéré que leur niveau de vie s'était amélioré dans les 20-30 dernières années.

Le recours à des ressources de propriété collective constituaient autrefois un élément central des stratégies de subsistance, spécialement les années de sécheresse telles qu'en 2000, mais nombre de ces ressources ont disparu, du fait qu'elles ont été investies par les paysans pour la culture, attribuées à des entrepreneurs commerciaux ou encore privatisées. L'expérience des cultivateurs de coton et d'arachide démontre que la libéralisation et la mondialisation peuvent avoir des conséquences nuisibles pour les petits exploitants. Faible rentabilité, mauvaises récoltes, coût élevé des apports et endettement lourd sont autant de facteurs qui ont abouti à plusieurs centaines de suicides et à une paysannerie sans terres.

Household livelihood and coping strategies in semi-arid India: Adapting to long-term changes (Stratégies et moyens de subsistance des ménages en Inde semi-aride : s'adapter au changement à long terme). Czech Conroy et al, rapport de recherche –Société pour la promotion du développement des terres en friche, Delhi. spwd@vsnl.com. Également disponible auprès de NRI +44.1634.880066

La précieuse cargaison de l'Arche

Qu'ont en commun les lamas, jatrophas, cochons d'Amérique, indigotiers et aulacodes ? Ce sont tous des animaux et des cultures sous-exploités et mal connus d'une valeur particulière pour les régions et producteurs à faible rendement. Ils offrent très souvent des rendements raisonnablement stables dans des conditions défavorables et contribuent à la survie des familles paysannes. Il convient de prendre conscience de la diversité génétique et de la capacité d'adaptation que ces cultures et animaux représentent, de façon à ce que l'évolution plus



globale de la perte de biodiversité ne menace pas ces sources non négligeables d'aliments et de revenus.

L'aulacode, ou rat des roseaux, est un gros rongeur qui vit dans la savane et dans les zones humides d'Afrique occidentale. Très demandé pour l'alimentation, il est désormais élevé dans plusieurs zones de la région. Des activités d'élevage, vulgarisation et formation ont été mises au point pour aider à étendre l'élevage de cet animal, ainsi qu'à réduire la pression sur les réserves sauvages.

La jatropha, ou plante bouteille, est un arbuste que l'on trouve désormais dans les régions plus sèches d'Afrique, suite à son introduction d'Amérique centrale pendant la période coloniale. Ne nécessitant que 500 mm de pluviosité, il s'adapte bien aux sols à faible rendement. Cet arbuste est planté par les paysans désirant une haie vive, tandis que les feuilles et l'huile produite par ses graines ont une valeur médicinale, leurs pouvoirs curatifs étant censés être indiqués pour les plaies et les rhumatismes. Des extraits de cette noix sont en cours d'étude en vue d'être utilisés en tant que pesticide biologique et contre certains parasites. Des recherches sont également en cours sur l'emploi de l'huile de jatropha en remplacement du gazole.



Protection par l'exploitation : potentiel économique des espèces et cultures négligées en matière de développement rural, GTZ, Allemagne. Pour en savoir plus, contacter annette.lossau-von@gtz.de et consulter le site www.gtz.de/agrobiodiv

Le défi des droits à la terre et aux ressources

L'administration des ressources naturelles en Afrique australe est confrontée à de vastes défis engendrés par la distribution fortement biaisée de la propriété et du contrôle, les droits d'accès et d'exploitation étant de plus en plus contestés. Dans certains endroits, les ressources

essentielles sont réparties sur deux pays ou plus, ce qui engendre des considérations complexes alors que toutes les ressources sont partout confrontées à une demande croissante.

Une initiative de l'École d'administration de l'Université du Cap-Occidental, en Afrique du sud, a donné lieu à un atelier en 2001, dont les documents ébauchent les récentes recherches engagées en collaboration avec des collègues norvégiens. Un vaste éventail de contextes sont décrits dans la collection, des « bushmen » San du Kalahari botswanais au partage de l'eau en Afrique du sud, de la gestion des terres d'extension ouvertes en Namibie au co-aménagement des ressources halieutiques du Malawi.

Nombre des dossiers de recherche ont pour intérêt commun de décrire les institutions et systèmes d'aménagement des terres collectives, conjugué au désir de chercher des enseignements plus globaux en vue de la prise de mesures. Une telle approche présente une grande valeur, étant donné l'interaction très limitée à cette date entre le vaste débat universitaire bien fondé sur les mérites et conditions d'un aménagement réussi des terres collectives, et la reconnaissance limitée de ces progrès lorsqu'il s'agit d'établir et de mettre en œuvre les lois et politiques. Pour y remédier, il est essentiel de comprendre la politique et les rapports de force. Les gouvernements et concepteurs de projets ont rechigné à transmettre une véritable autorité aux populations locales, cherchant plutôt à transférer les coûts et responsabilités, assortis de droits fermes limités. Même lorsque des proportions accrues de pouvoir ont été transmises, le manque de responsabilité des leaders locaux signifie que les avantages n'atteignent qu'une petite portion de la « communauté ».

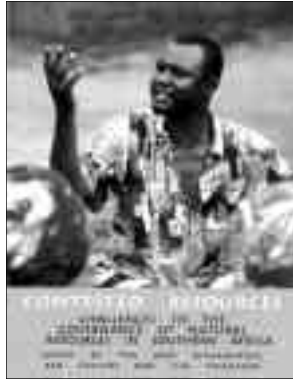
M. Katerere contribue en estimant la valeur des partenariats qui visent à relier la communauté aux secteurs public et privé. Au sein de la communauté des donateurs, beaucoup considèrent que ces partenariats constituent un moyen d'encourager l'investissement, la création d'emplois, ainsi que le transfert de technologies. Mais, comme indiqué ici, ils impliquent également une réorientation globale en faveur d'une

privatisation accrue, qui se produit dans le monde entier, par le biais de la mondialisation et de l'expansion de l'économie d'échange et de marché. Le langage de la réduction de la pauvreté sert à encourager et justifier ce type de partenariats. Ces derniers ne présenteront pourtant que peu d'avantages au niveau local, du fait d'une transmission de pouvoir effective très limitée dans la majeure partie de la région.

La notion de « communauté » s'est également révélée très attractive aux yeux des gouvernements et des donateurs, mais elle a romancé à outrance des sociétés plus complexes et différenciées. La Tanzanie reste la plus avancée en termes d'attentes et de droits des communautés locales à aménager et contrôler forêts et autres ressources de propriété collective. Les villages sont considérés comme ayant un statut juridique et peuvent donc être propriétaires, ainsi que disposer du pouvoir d'établir des réglementations locales et d'appliquer des sanctions à ceux qui les transgressent. Ailleurs, les communautés villageoises et structures d'administration locale voient leurs pouvoirs étroitement limités par les gouvernements, peu disposés à transmettre une véritable autorité sur de précieuses ressources.

D'autres parties importantes du rapport d'atelier abordent la question de la délégation des responsabilités et la redistribution ; les difficultés rencontrées par les communautés dans les zones protégées; ainsi que les récits contradictoires des travaux d'orientation, de recherche et de projets sur la terre, l'environnement et le développement. Une discussion de l'analyse économique des ressources naturelles vient compléter les études de cas abordant des aspects institutionnels et de procédés, axés sur l'importance de projets « participatifs ».

Pour obtenir des exemplaires de Contested resources: Challenges to



the governance of natural resources in southern Africa (Ressources contestées : défis pour l'administration des ressources naturelles en Afrique australe), contacter plaas@uwc.ac.za Fax: +27.21.959.3732

Sous la poussière, la richesse

La poussière est une caractéristique commune des terres sèches, qu'elle s'immisce dans nos chaussures, recouvre le voyageur d'un voile blanc ou s'envole en un tourbillon géant pointant vers les cieux. Mais la poussière peut aussi être bénéfique, car elle produit des nutriments issus de l'atmosphère afin d'accroître la santé et la productivité de l'écosystème. Réduire la poussière risque d'entraîner des conséquences aussi inattendues qu'indésirables.

De récentes recherches suggèrent que la poussière traversant l'Atlantique depuis le Sahara et le Sahel alimente les sols des forêts amazoniennes et fournit des nutriments vitaux au plancton de l'océan. Ces microscopiques plantes marines prennent le dioxyde de carbone de l'atmosphère et, à leur mort, tombent au fond de l'océan, entraînant le carbone avec elles. Elles ont toutefois besoin de fer pour cela. Les projets visant à réduire les niveaux de carbone dans l'atmosphère en augmentant le stockage de carbone organique dans les sols ainsi qu'en réduisant l'érosion produite par le vent et l'eau, auraient également pour effet de diminuer la quantité de poussière allant dans l'atmosphère, avec sa cargaison vitale en fer et autres minéraux. Mais s'il y a moins de poussière capturée par les vents et déposée dans les mers, le plancton poussera moins activement et, par conséquent, absorbera moins de carbone de l'atmosphère.

Ainsi, la prochaine fois que vous vous plaindrez de la poussière, n'oubliez pas qu'il s'agit d'un élément indispensable à la lutte contre l'échauffement de la terre et que ce qui est poussière pour vous alimente un micro-organisme à des milliers de kilomètres de distance.

Contacteur : A.Ridgewell@uea.ac.uk au Centre Tyndall de recherche sur le changement climatique, Norwich, Royaume-Uni. www.tyndall.ac.uk

Favoriser les moyens d'existence ruraux grâce à divers systèmes agricoles

Quel niveau de viabilité nos systèmes agricoles possèdent-ils et quelle est leur contribution au développement rural plus global ? Face aux défis constatés au Sommet de la Terre de Rio, quels progrès ont été accomplis dans les dix dernières années en matière d'agriculture ?

Ce compendium d'études de cas consacrées à un aménagement foncier amélioré, ainsi qu'à l'agriculture durable et au développement rural (ADDR) a été préparé en vue du Sommet mondial de 2002 sur le Développement durable, qui s'est tenu à Johannesburg. Il illustre des initiatives réussies en matière foncière et agricole, qui contribuent à une sécurité alimentaire accrue, à de meilleurs moyens d'existence ruraux, ainsi qu'à un usage plus rationnel et équitable de nos ressources foncières

pour les générations présentes et futures.

Certains éléments clés définissent ce que l'on entend par agriculture durable :

- Tirer le meilleur parti des biens et des services de la nature sans détériorer l'environnement, en intégrant aux procédés de production vivrière des éléments naturels tels que le cyclage des nutriments, la fixation de l'azote, la régénération des sols, ainsi que les ennemis naturels des ravageurs de cultures.

- Réduire au minimum le recours aux apports non renouvelables (pesticides et engrais) qui nuisent à l'environnement ou à la santé des agriculteurs et consommateurs.

- Produire les aliments et

Compendium ADDR – cinq grandes questions

1. Quelles innovations techniques aboutissent à des améliorations de la production vivrière sous l'ADDR ?
2. Quels nouveaux partenariats institutionnels et arrangements de travail communs ont été établis pour appliquer l'ADDR ?
3. Quels exemples de mesures habilitantes ont été mis en œuvre par les gouvernements à l'appui de l'ADDR ?
4. À quels résultats la mise en œuvre réussie de l'ADDR a-t-elle abouti en matière de développement rural ?
5. À quels résultats la mise en œuvre réussie de l'ADDR a-t-elle abouti en matière d'environnement plus général



Innovations techniques entraînant une meilleure production vivrière

1. Qualité des sols améliorée
2. Meilleure utilisation de l'eau verte et bleue
3. Gestion phytosanitaire avec un minimum/sans pesticides
4. Remodelage du système entier et adoption à grande échelle

Nouveaux partenariats institutionnels et arrangements de travail communs

1. Nouveaux partenariats
2. Groupes sociaux et fédérations
3. Secteur privé et agriculture durable

Résultats en matière d'environnement

1. Biodiversité régionale améliorée
2. Qualité et quantité de l'eau améliorées
3. Calculs des effets externes (secondaires) de l'agriculture
4. Nouveaux puits de carbone en agriculture

Résultats en matière de développement rural

1. Amélioration du statut des femmes et des enfants
2. Emplois ruraux et modes de migration
3. Santé diététique et reproductive

Permettre les mesures mises en œuvre par les gouvernements

1. Mesures nationales intégrées
2. Mesures sub-nationales intégrées
3. Gestion phytosanitaire intégrée
4. Aménagement des sols et terres
5. Instruments économiques
6. Soutien aux groupes paysans

autres biens pour les familles et marchés paysans, tout en contribuant à diverses installations publiques, telles que l'eau potable, les espèces sauvages, la fixation du carbone dans les sols, la protection anti-inondations, ainsi que la qualité des paysages.

● Chercher à tirer le meilleur parti des biens et des services de la nature implique d'adapter les techniques et pratiques au niveau local, en recourant au capital humain (leadership, ingéniosité, compétences et connaissances d'aménagement, capacité d'expérimentation et d'innovation).

Une sélection de 75 initiatives sont décrites dans le rapport, depuis la culture de protection du pois mascate au Bénin et l'aquaculture à petite échelle au Malawi jusqu'à la gestion phytosanitaire *vutu-sukumu* des petits exploitants kenyans, en passant par les associations d'usagers d'eau au Bangladesh. Un certain nombre d'études de cas proviennent de pays riches et démontrent la similitude des défis rencontrés dans différentes parties du monde. Comme les auteurs du compendium le signalent clairement, ces exemples ne représentent qu'une infime partie d'un plus vaste tableau, afin d'illustrer les principes et caractéristiques clés. Ils n'ont pas pu inclure plusieurs centaines d'initiatives réussies dans leur étude par manque d'espace. Dans *Haramata* nous ne mettons en lumière que quelques-uns de ces exemples.

Sénégal : Centre de recherche en agriculture régénérative de Rodale

Au Sénégal, l'érosion et la dégradation des sols menacent de vastes zones de terres agricoles. Depuis 1987, le Centre de recherche en agriculture régénérative de Rodale a travaillé en étroite collaboration avec des associations paysannes ainsi que des chercheurs gouvernementaux pour améliorer la qualité des sols sénégalais au moyen de méthodes agroécologiques. Le CRAGR travaille avec 2 000 paysans environ répartis en 59 groupes pour améliorer la qualité des sols, intégrer le bétail engraisé à l'étable aux systèmes de culture, ajouter légumineuses et engrais vert, perfectionner l'emploi de fumiers et de phosphates naturels, incorporer des systèmes de collecte d'eau et

mettre au point des systèmes efficaces de compostage. Cela a entraîné une amélioration de 75-195 % des rendements de millet – qui sont passés de 330 à 600-1 000 kg/ha, ainsi que des rendements d'arachide, qui ont augmenté de 340 à 600-900 kg/ha. En outre, les rendements varient moins d'une année à l'autre, avec les améliorations en résultant pour la sécurité alimentaire des ménages. Comme le fait remarquer Amadou Diop, de Rodale: «les rendements des cultures finissent par ne plus être tributaires des quantités annuelles de précipitations. Ainsi, malgré leur effet négatif sur les rendements, les sécheresses ne les détruisent pas totalement».

Zimbabwe : culture biologique du coton avec gestion phytosanitaire naturelle

Ce projet implique 400 ménages et a entraîné l'élimination des pesticides organophosphorés et pyréthroïdes du système agricole, fourni des informations et assuré des formations en agriculture durable directement auprès des paysans, de même qu'il a abouti à la conservation des arbres indigènes. Ce projet a été lancé par un groupe de personnes pauvres en ressources, principalement des paysannes désireuses de produire du coton sans pesticides pour des raisons économiques, sanitaires et environnementales. Une ONG locale, ZIP Research, a été priée d'assurer une assistance en formation et recherche au profit des paysans, afin de remédier au manque de connaissances de ces derniers concernant la gestion phytosanitaire et l'agriculture biologique. De nombreuses veuves victimes du sida tiennent à cultiver du coton afin de générer un revenu financier, tandis que la production biologique est accessible à ces paysans pauvres en ressources car elle n'implique pas d'apports coûteux. La commercialisation des produits biologiques issus de ce projet constitue un aspect crucial de ce dernier et ce service a été confié au consultant local d'Agro Eco. Le coton issu de semences biologiques est vendu à Cargill à un prix accru de 20 % actuellement. La récolte de l'année dernière, une tonne de peluche biologique, est actuellement transformée localement en T-shirts à motifs

de qualité exportable. Une fois que les paysans ont produit plus de 25 tonnes de peluche biologique (soit une cargaison de conteneur), celle-ci peut être vendue sur le marché mondial à un prix accru.

Inde : la Société pour l'éducation du peuple et le changement économique, Tamil Nadu (SPEECH)

SPEECH travaille dans le district de Kamarajar du Tamil Nadu depuis 1986 et a contribué à fonder et renforcer les institutions et groupes locaux dans 45 villages. La région est connue pour la gravité de ses sécheresses, l'irrégularité de ses moussons, la médiocrité de ses services, ainsi que pour ses profondes divisions socio-économiques et culturelles. Les groupes

villageois, ou *sanghas*, ont adopté un éventail d'approches agricoles durables afin de mieux exploiter les ressources existantes. La collecte de l'eau s'est révélée particulièrement efficace, car elle remet non seulement en production des terres précédemment abandonnées, mais elle permet aussi d'économiser suffisamment d'eau pour une culture supplémentaire en rizière sur la petite proportion de terre irriguée. L'introduction de vaches laitières a particulièrement bénéficié aux femmes et aux enfants. Les rendements de sorgho et de millet ont doublé, alors que des cultures supplémentaires de fruits et de bois d'œuvre sont en cours. Au fur et à mesure que les *sanghas* prennent de l'assurance, ils commencent à



Bassin versant de Paraikulam avant amélioration (ci-dessus)

Bassin versant de Paraikulam après amélioration (à droite)

Credit: J Pretty



lancer de nouvelles activités, telles que la prestation de services sanitaires, la construction de routes, ainsi que la gestion de programmes d'épargne et de crédit.

Suisse : politique nationale en faveur d'une agriculture durable

Les réformes progressives de la politique du secteur agricole suisse ont eu lieu à la fin des années 1990 – une enveloppe radicale plébiscitée par 70 % du public lors du référendum de 1996. Il existe cinq conditions minimales nécessaires pour que les exploitants soient rétribués pour une production intégrée, appelée « norme écologique » de performance :

- Apporter la preuve d'un emploi équilibré des nutriments et de l'engrais selon les besoins des cultures, les éleveurs étant obligés de vendre leurs excédents de fumier ou de réduire leur cheptel.
- Les sols doivent être protégés contre l'érosion – les cultures érosives (par ex. le maïs) ne peuvent être cultivées que si elles sont alternées en rotation avec des pâturages et de l'engrais vert.
- Au moins 7 % de l'exploitation doit être consacré à la protection de la diversité des espèces, par l'intermédiaire de près non fertilisés, de haies ou de vergers.
- Utilisation de diverses rotations de cultures.
- Les pesticides doivent être ramenés au niveau de risque établi.

Un élément vital de la démarche d'orientation réside

dans le fait que la responsabilité de fixer, d'administrer et de suivre le processus soit déléguée aux cantons, aux syndicats et conseillers agricoles, aux organismes locaux, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales. En 1999, 90% des exploitations étaient en mesure de respecter les normes écologiques élémentaires (leur permettant ainsi de recevoir des subventions publiques). Quelque 5 000 exploitations (8 %) sont maintenant biologiques (contre 2 % en 1991), tandis que la plupart des exploitants devaient parvenir aux « normes écologiques » en 2000. L'application de pesticides a diminué de 23 % depuis 1990, tandis que l'emploi de phosphates a baissé de 83 à 73kg/ha.

Italie : la culture multifonctionnelle de l'olive contribue à l'emploi local

Les oliviers sont cultivés depuis au moins deux millénaires sur la côte méditerranéenne, contribuant aux moyens d'existence et offrant aux espèces sauvages des habitats riches et variés. Mais au cours des récentes décennies, des régions comme celles de Cilento ont souffert d'une émigration massive, les jeunes ne souhaitant plus être cultivateurs d'olives. À Cilento, CADISPA-Italie a commencé à travailler avec une coopérative d'huile d'olive locale pour introduire l'agriculture biologique ainsi que de nouvelles méthodes de commercialisation. Aujourd'hui, 130 exploitants situés dans le parc national de Cilento sont complètement biologiques et utilisent un vaste éventail de pratiques de préservation des ressources, afin de minimiser le recours aux apports et de recycler des produits utiles, tels que l'utilisation des enveloppes d'olives comme engrais. Ils produisent désormais du *Cilento verde*, une huile biologique vierge extra de grande valeur. Depuis la régénération réussie de la production d'olives, des entreprises coopératives ont été créées pour la production de farine de châtaigne sauvage et l'écotourisme. Ces nouvelles sociétés sont largement dirigées par des jeunes, qui choisissent de plus en plus souvent de rester à Cilento, ainsi que d'utiliser leurs aptitudes et compétences afin de mettre en valeur des biens et services de grande qualité au niveau local.

Chine : les systèmes riz-poisson sont bénéfiques pour la santé dans la province de Jiangsu

La culture riz-poisson offre de nombreux avantages multifonctionnels aux ménages, économies et environnements ruraux. À présent, en Asie du Sud-Est seuls 136 000 ha d'une superficie totale de 21 millions d'ha de rizières irriguées sont destinés à l'aquaculture. La province chinoise de Jiangsu possède plus de 2 millions d'ha de rizières, dont un tiers sont adaptés à la culture de riz-poisson. Un projet a été mis au point par les autorités de la province au milieu des années 1990 afin de développer la riziculture/aquaculture, assorti d'une réforme des rizières, bassins et terres agricoles inondables à faible rendement pour accroître la production vivrière, favoriser l'économie rurale et enrichir les paysans. En conséquence, l'aire d'aquaculture du riz de la Province de Jiangsu s'est élargie d'environ 5 000 ha en 1994 pour atteindre 68 973 ha en 1997. En outre, l'aire de culture riz-crabe s'est agrandie jusqu'à 36 113 ha, tandis que la culture riz-crevettes a atteint 13 867 ha. Les rapports économiques de l'aquaculture du riz sont remarquables. En 1997, les bénéfices unitaires des champs de rizi-aquaculture ont été 2,86 fois supérieurs à ceux de la monoculture du riz en rizières. Les systèmes de rizi-aquaculture sont à faible coût et offrent des rapports économiques rapides, ainsi qu'une source complémentaire de nourriture et de revenus en milieu rural. Les systèmes de rizi-aquaculture maintiennent également l'équilibre écologique des écosystèmes des rizières. Il est possible d'améliorer l'environnement rural grâce à une agriculture non polluante – l'emploi de produits chimiques agricoles est fortement réduit. La culture riz-poisson contribue en outre à éliminer les larves de moustiques nuisibles à la santé humaine.

Éthiopie : projet de développement rural intégré de Cheha

Ce projet intégré à petite échelle fonctionne dans le sud-ouest éthiopien depuis la sécheresse de 1984 et a introduit le recours à de nouvelles variétés de cultures (légumes) et d'arbres (fruitiers et forestiers). Il a favorisé les engrais organiques pour la fertilité des sols ainsi que

l'emploi de médicaments à base de plantes pour la lutte phytosanitaire et il a introduit des services vétérinaires. Quelque 12 500 ménages agricoles ont adopté l'agriculture durable sur environ 5 000 ha, entraînant une amélioration de 70 % des niveaux globaux de nutrition dans la zone du projet, ainsi qu'un accroissement de 60 % des rendements des cultures. Certains agriculteurs ont commencé à produire des cultures excessives qu'ils vendent sur les marchés locaux, gagnant ainsi des revenus très nécessaires pour leurs familles. Ainsi, une région autrefois totalement dépendante de l'aide alimentaire d'urgence est désormais devenue capable de se nourrir, et dans des quantités suffisantes pour contribuer à un excédent. La véritable promesse du programme réside toutefois dans le fait que les paysans reproduisent actuellement des activités de leur propre initiative (y compris ceux hors de la région du projet), alors qu'il fallait autrefois les encourager à participer en leur offrant des aliments contre du travail.

Problèmes et solutions de compromis

Les faits constatés par ces études de cas révèlent qu'il est possible d'améliorer les moyens d'existence des ruraux en encourageant des modes d'agriculture plus durables, de même qu'en envisageant la production agricole au sein d'un tout plus global. Les exemples d'initiatives d'ADDR réussies peuvent toutefois aussi entraîner des problèmes secondaires exigeant des compromis, tels que des charges de travail accrues si l'intensité des cultures augmente et que des travaux supplémentaires s'imposent. Parallèlement, nombre de ces activités dépendent fortement de l'accès à de nouveaux marchés au niveau mondial, alors que les impératifs de transport élevés qui en découlent engendrent des émissions de dioxyde de carbone accrues. Lorsque les activités liées à l'ADDR relèvent la valeur ainsi que la productivité de la terre, les propriétaires terriens peuvent tenter de reprendre ces terres autrefois dégradées des mains des locataires qui avaient investi dans ces améliorations. De même, lorsque des parcelles ont été closes pour leur remise en état, les paysans qui possèdent des animaux de pacage

risquent de rencontrer nettement plus de difficultés pour obtenir du fourrage.

Il est inévitable que l'émergence d'une agriculture durable à grande échelle engendre l'apparition de gagnants et de perdants. En particulier, les entreprises agrochimiques risquent de voir leurs intérêts sérieusement menacés, car elles perdront des marchés pour leurs engrais et pesticides. La mondialisation des marchés agricoles offre de superbes opportunités, mais elle comporte aussi de gros risques, les paysans pouvant voir leurs marchés intérieurs inondés d'importations moins coûteuses en provenance d'autres pays dont les exploitants pratiquent une production à court terme, non durable ou fortement subventionnée.

Conclusions

Le compendium affirme clairement qu'il reste beaucoup à faire pour rendre l'agriculture plus durable, ainsi que pour offrir un vaste éventail d'avantages aux paysans et aux consommateurs du Nord comme du Sud. Il existe rarement une seule solution magique pour parvenir à ces améliorations, mais plutôt un fin dosage de changements techniques, institutionnels et politiques nécessaires pour assurer des progrès tangibles concernant la nutrition, les revenus, la propreté de l'eau, l'accès aux services, ainsi qu'une implication accrue des membres plus pauvres de la société rurale. De tels exemples démontrent qu'il est nécessaire d'associer le développement agricole aux questions d'équité, de durabilité et d'accroissement des revenus. Axer la « modernisation » de l'agriculture sur l'établissement de vastes exploitations commerciales utilisant des méthodes à haute technologie impliquerait de fortes pertes, que ce soit sur le plan environnemental, économique ou social, et négligerait les questions liées à la pauvreté ainsi qu'au pouvoir.

Un exemplaire du rapport Land and Agriculture: From UNCED Rio de Janeiro 1992 to WSSD, Johannesburg 2002 peut être téléchargé sur <ftp://ftp.fao.org/agl/agll/docs/landandagric.pdf>

Quel avenir pour la Commission présidentielle foncière au Kenya ?

Lorsque l'établissement d'une Commission d'enquête présidentielle sur les Régimes fonciers du Kenya a été annoncé vers la fin de 1999, un certain nombre de Kenyans ont accueilli cette annonce avec indifférence. La récente histoire du Kenya est jalonnée de Commissions d'enquête présidentielles qui ont absorbé de vastes montants de deniers publics afin de rassembler des opinions dans tout le pays et qui ont suscité l'intérêt de la population, mais dont les recommandations n'ont abouti à rien. Dans certains cas, les travaux des Commissions ont été interrompus en plein déroulement, comme lors de la Commission d'enquête sur les circonstances entourant l'assassinat de l'ancien Ministre des Affaires Étrangères, le Dr. Robert Ouko. Au moment de l'établissement de la Commission, le gouvernement avait promis de « remuer ciel et terre » pour élucider le meurtre de cet homme politique de haut rang. La Commission a toutefois été démantelée dès que l'enquête a fait apparaître clairement des preuves susceptibles de nuire aux pouvoirs établis.

La Commission d'enquête sur les Conflits fonciers a rassemblé des faits et a présenté un rapport au Président, mais à cette date le rapport n'a pas été rendu public et aucune mesure n'a été prise sur ses recommandations. Dans un cas extrême, une Commission d'enquête a été établie pour élucider un vaste scandale lié à un investissement connu comme le projet de la mélasse dans la ville de Kisumu, située près d'un lac, mais la Commission n'est même pas parvenue à siéger. Il n'est donc pas surprenant que les Kenyans aient réagi avec scepticisme à l'idée d'une Commission d'enquête présidentielle de plus.

Les Kenyans ont toutefois fini par accorder une chance à la Commission d'enquête sur les Affaires foncières. La question foncière est une question sensible en matière de politique et de législation au Kenya, à tel point qu'elle menace de déchirer le pays. L'aménagement



des terres a fait l'objet d'une corruption et d'une inefficacité telles que même les pouvoirs publics ont dû admettre que des mesures s'imposaient. De grands donateurs, dont la Banque mondiale et le DFID (Ministère britannique pour le développement international), ont conditionné la réforme de la législation et de la politique foncières à des objectifs publics stratégiques, tels que l'amélioration des moyens d'existence et l'éradication de la pauvreté. Le DFID a favorisé ses intérêts dans les discussions foncières en apportant un appui non négligeable à la Commission ainsi qu'à la société civile, afin d'encourager cette dernière à donner son avis et à participer de manière effective aux démarches de la Commission.

Ainsi, plus de deux ans plus tard, la Commission a terminé de rassembler les opinions du public et est en train de préparer son rapport. Lorsque celui-ci sera prêt, il sera présenté au Président conformément aux dispositions de la loi. D'après la situation actuelle, il est extrêmement improbable que le Président actuel, qui doit prendre sa retraite d'ici la fin de l'année, ait le désir ou le temps de prendre une quelconque décision sur ce rapport. De toute façon, pour les six prochains mois, la considération politique dominante au Kenya concerne la « Succession Moi ». Il est peu probable que les dirigeants politiques ou même le public investissent leur temps et leur énergie sur des questions telles que la politique et la loi foncières. Beaucoup dépend donc du type de dirigeant élu aux prochaines élections, une question pas encore décidée.

Un autre écueil à l'utilisation des résultats de la Commission réside dans le processus d'examen constitutionnel en cours. Ce dernier, comme certains d'entre nous l'avaient craint dès le début, a eu pour effet d'éclipser la Commission foncière. En effet, la Commission d'examen de la Constitution du Kenya a converti la question foncière en un thème important pour elle, et il reste à voir quel impact ses recommandations auront sur celles de la Commission foncière. Il se peut qu'une fois que la

QUESTIONS FONCIERES

nouvelle constitution sera en place, il devienne nécessaire d'instituer une toute nouvelle enquête foncière dans le cadre d'un nouvel exercice constitutionnel. Il faut espérer, pour le bien de tous les Kenyans, que cela ne sera pas le cas. *Michael Ochieng Odhiambo, RECONCILE*

Favoriser la mobilité

Pendant de nombreuses années, les populations nomades, telles que les éleveurs extensifs et les chasseurs-ramasseurs, ont été chassées de leurs domiciles dans l'intérêt de la conservation, avec des conséquences dramatiques sur leurs moyens d'existence, leur identité culturelle et l'environnement local. Cette approche a coûté cher. Les conflits sociaux se sont répandus dans et autour des aires protégées, tandis que, dans de nombreux cas, les objectifs mêmes de la conservation se sont trouvés menacés par la dégradation environnementale et la perte de biodiversité. Il est de plus en plus admis qu'il convient de rétrécir le fossé qui sépare une approche purement « écologiste » d'une approche plaçant les populations au cœur de la politique de conservation.

C'est le défi qu'un groupe de professionnels concernés, dont des spécialistes en sciences sociales et naturelles venus du monde entier, ont abordé lors d'une réunion qui s'est tenue en avril 2002 dans la Réserve naturelle de Wadi Dana, en Jordanie. Au terme de cette réunion, les participants sont convenus de la déclaration suivante :

- *Le monde est confronté à des menaces sans précédentes qui pèsent sur la conservation et l'exploitation durable de sa biodiversité. En même temps, il perd à un rythme alarmant sa diversité culturelle et linguistique, qui englobe un éventail incommensurable et irremplaçable de connaissances et de compétences.*
- *Les pressions combinées de la dynamique démographique humaine, des modes de consommation non viables, du changement climatique ainsi que des forces économiques mondiales et nationales menacent tant la conservation des ressources biologiques que les moyens d'existence de nombreuses populations autochtones et traditionnelles. En particulier, les populations nomades se trouvent*

désormais contraintes par des forces qu'elles ne peuvent contrôler, ce qui les place dans une situation spécialement désavantageuse.

- *Les populations nomades sont discriminées. Leurs droits, y compris leurs droits d'accès aux ressources naturelles, sont souvent bafoués tandis que les pratiques de conservation conventionnelles ne répondent pas suffisamment à leurs préoccupations. Ces facteurs, conjugués au rythme de changement mondial, nuisent à leurs modes de vie, réduisent leur aptitude à vivre en équilibre avec la nature et menacent leur existence même en tant que peuples distincts.*
- *Néanmoins, grâce à leurs pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles et au respect de la nature ancré dans leur culture, de nombreux peuples nomades contribuent encore fortement à préserver les écosystèmes, les espèces ainsi que la diversité génétique de la planète – bien que cela ne soit souvent pas reconnu. Les intérêts des peuples nomades et de la conservation convergent donc, d'autant plus qu'ils sont tous deux confrontés à un certain nombre de défis communs. Il est par conséquent urgent de créer un partenariat de renforcement mutuel entre peuples nomades et personnes impliquées dans la conservation.*

À la lumière de cet accord, les participants à la réunion ont soutenu que les écologistes et les peuples nomades doivent travailler ensemble, rassemblant ainsi leurs connaissances et leurs compétences afin de préserver la biodiversité et l'exploitation durable des ressources naturelles tout en respectant les droits et moyens d'existence des peuples vivant dans ces régions.

La Déclaration expose cinq principes visant à favoriser cette approche :

**DROITS ET HABILITATION
CONFIANCE ET RESPECT
SYSTÈMES DE CONNAISSANCES DIFFÉRENTS
AMÉNAGEMENT PAR ADAPTATION
AMÉNAGEMENT EN COLLABORATION**

Les participants à la réunion de Dana ont reconnu que ces principes et les arguments qui les sous-tendent doivent être mis en commun et

QUESTIONS FONCIERES

examinés avec un groupe d'acteurs bien plus vastes, particulièrement avec les peuples nomades eux-mêmes. Dans ce but, ils ont mis au point un site Internet qui permet de télécharger des exemplaires de la Déclaration de Dana ainsi que le rapport d'atelier. Vous pouvez également utiliser ce site pour ratifier la déclaration et envoyer des observations sur son contenu. Si vous êtes intéressé, consultez le site www.danadeclaration.org ou écrivez à Dawn Chatty, Dana Declaration, c/o Refugee Studies Centre, Queen Elizabeth House, 21 St. Giles, Oxford OX1 3LA, Royaume-Uni (webmaster@danadeclaration.org).

Perspectives africaines sur le développement durable et foncier, Déclaration d'un Forum, Johannesburg, 27 août 2002

En tant qu'activistes internationaux impliqués dans les questions agraires, nous exprimons les craintes suivantes :

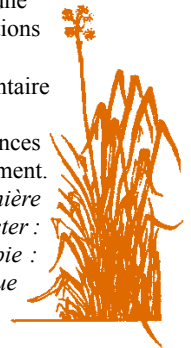
- la distribution et l'accès à la terre sont fortement inégaux et non sécurisés ;
- l'administration foncière n'est pas démocratique ;
- l'administration foncière régie par les autorités traditionnelles présente de graves problèmes ;
- les mécanismes du marché pour l'accès à la terre excluent les populations pauvres ;
- les sociétés multinationales sont privilégiées en matière de politique économique et elles sont responsables de la déforestation, ainsi que de la dépossession des droits à la terre et aux ressources ;
- privilégier la production commerciale et à l'exportation compromet la sécurité alimentaire ;
- les ruraux africains continuent d'être privés de leurs terres par la proclamation d'aires protégées au profit du tourisme lié aux espèces sauvages, ainsi que de la protection de la biodiversité ; les femmes sont discriminées et marginalisées en matière foncière ;
- l'accès des femmes à la terre est démesurément tributaire d'intermédiaires masculins ;

- l'accès à la terre doit s'accompagner de l'accès aux marchés, aux crédits et aux services ;
- les régimes traditionnels d'occupation et d'aménagement des sols sont marginalisés ;
- et tous ces facteurs vont à l'encontre du droit à l'alimentation, à la santé ainsi qu'à une vie digne.

Face à ces préoccupations, nous exigeons que :

- les gouvernements accordent la priorité à des réformes approfondies en matière agricole et d'occupation des sols ;
- l'administration foncière s'effectue par le biais d'institutions représentatives et responsables devant les populations ;
- des alternatives au marché soient établies afin de garantir l'accès à la terre et la sécurité foncière aux populations pauvres ;
- les femmes bénéficient de garanties d'accès direct et égal à la terre, ainsi que de sécurité foncière ;
- les pouvoirs publics garantissent à toutes les populations un moyen d'existence minimum viable ;
- les droits des populations rurales pauvres soient privilégiés par rapport aux intérêts des investisseurs et des entreprises étrangères ;
- la conservation de la biodiversité se traduise par une occupation des sols durable en faveur des populations rurales pauvres ;
- les pouvoirs publics privilégient la sécurité alimentaire plutôt que la production à l'exportation ;
vles gouvernements légifèrent en faveur des exigences susmentionnées et qu'ils les mettent en œuvre activement.

Pour en savoir plus sur la réunion ou sur la manière dont ces principes peuvent progresser, veuillez contacter : le Comité national foncier d'Afrique du Sud, télécopie : +27.11.339.6315 ou envoyer un message électronique à shadia@nlc.co.za



La décentralisation implique nombre de défis – politiques, financiers et institutionnels. Dans de nombreux pays africains, les Conseils de districts ou Communes rurales récemment établis sont confrontés à un éventail d'institutions existantes qui se considèrent comme les véritables sources de pouvoir et d'autorité au niveau local. Quel rôle ces structures coutumières ou traditionnelles doivent-elles jouer à l'avenir ? Quelle institution les populations locales considèrent-elles est plus légitime – des représentants élus ou bien un chef coutumier qui a accédé au poste par succession ? Formulé ainsi, la première option semble la meilleure, mais dans la pratique les choses sont souvent moins claires. Faire abstraction des chefs coutumiers n'est pas envisageable, mais comment rendre leurs pouvoirs et fonctions plus redevables envers les populations locales ? L'exemple du Mali, ci-dessous, suggère une façon de transcender la confrontation et d'établir un partenariat plus productif entre ancien et nouveau.

Jowro : gardien des ressources extensives ou simple profiteur ?

Les *jowros* au Mali sont des personnages fortement controversés. Pour certains, ce sont les gestionnaires coutumiers légitimes des pâturages du delta intérieur du Niger, fonction officialisée par le code *Dina* d'occupation foncière de Sekou Amadou au XIX^e siècle, qui leur a accordé des surfaces spécifiques de terres (*leydi*) à gérer. Pour d'autres, ce ne sont que de vulgaires profiteurs qui vendent au plus offrant le droit d'accéder à des pâturages très appréciés en saison sèche (en particulier l'herbe *burgu* de saison sèche très cotée, *Echinochloa stagnina*), ou même des terres sur lesquelles ils ne détiennent aucun droit de propriété officiel selon le régime coutumier.

La controverse autour du *jowro* est essentiellement une querelle de pouvoir liée au contrôle des pâturages *burgus*, ainsi qu'aux énormes bénéfices à tirer de la régulation de l'accès à ces derniers par les troupeaux résidents et non résidents. Les enjeux économiques et

politiques sont énormes et se sont accrus avec le temps. Alors qu'autrefois les conditions d'accès étaient régies davantage par les relations sociales et le besoin d'établir des réseaux d'échange réciproques, au cours des récentes années le système est devenu de plus en plus motivé par l'obtention de gains financiers personnels. Il est arrivé que certains *jowros* gagnent plus de 100000 £ en une seule saison en vendant les droits de pacage à des gardiens de troupeaux de passage. De telles sommes représentent d'énormes gains dans un pays où le paysan ou éleveur moyen gagne moins de 500 £ par an.

Vide institutionnel

Que s'est-il donc passé pour que les *jowros* cessent d'agir en tant que gardiens au profit de la communauté au point de ne se préoccuper que de leur porte-monnaie ? Autrefois, les *jowros* étaient dirigés par des chefs de clans, les *suudu baabas*¹, qui choisissaient les *jowros* en fonction de leurs compétences en élevage de bétail et de leur intégrité personnelle. Ils avaient pour fonction de gérer la transhumance régulière du bétail en provenance et à destination de la région, en fonction des pluies saisonnières et des inondations fluviales. Les *suudu baabas* jouaient également un rôle clé dans le suivi des activités des *jowros* pour s'assurer que ces derniers contribuent à un aménagement correct des ressources du delta. Au fil du temps toutefois, les *suudu baabas* ont perdu de leur autorité en tant que force régulatrice et le poste de *jowro* est désormais devenu de plus en plus héréditaire, les familles puissantes « achetant » le soutien des institutions publiques parallèles, dans leur lutte pour obtenir la succession. Les récentes sécheresses, la monétarisation croissante de l'économie rurale, ainsi que l'incapacité de l'État à appliquer ses propres mesures et législations n'ont fait qu'exacerber cette situation. C'est pourquoi la privatisation, et même la vente des terres de pâturage *burgus*, globalement introduites par les *jowros*, sont de plus en plus courantes

Décentralisation : amélioration ou aggravation ?

Le récent processus de décentralisation du Mali n'a fait que compliquer

davantage une situation déjà très complexe. Dans le cadre de la loi de décentralisation, les conseils ruraux seront chargés d'aménager toutes les ressources naturelles de leur ressort, y compris, dans le cas du delta intérieur du Niger, tous les pâturages de propriété collective, tels que les herbages *burgus* très appréciés². Bien que la loi exige des conseils ruraux qu'ils consultent d'autres structures et groupes dans leurs décisions d'aménagement, cela ne s'étend pas aux *jowros*. Ces derniers, en tant qu'organisations coutumières, ne sont pas reconnus par l'État comme possédant une quelconque validité juridique ou officielle leur donnant le droit de gérer les ressources de propriété collective. En partie pour remédier à cela, les *jowros* de certaines régions ont réussi à se faire élire représentants de l'administration locale, compliquant ainsi davantage encore une situation déjà très complexe, du fait de leurs mandats multiples.

Soutenir un processus de débat informé

Résoudre les relations entre institutions coutumières et conseils ruraux récemment établis en matière de contrôle des ressources de grande valeur, constitue une question déterminante au sein du processus de décentralisation malien. D'une part, de nombreuses institutions coutumières, bien que gravement affaiblies par des décennies de négligence, se considèrent toujours comme les gardiens et gestionnaires légitimes de ces ressources et, dans certains cas, bénéficient de l'appui des populations locales. D'autre part, le contexte et les conditions qui ont autrefois conféré leur légitimité à ces institutions ne sont plus forcément en place. De ce fait, tant les populations locales que les organismes publics contestent « l'authenticité » de nombreuses organisations traditionnelles.

Il est peu probable que l'on assure un aménagement correct des ressources dans le delta intérieur du Niger soit via l'exclusion du *jowro* par l'État, soit par son rétablissement officiel au détriment des conseils ruraux et autres acteurs. On ne peut faire abstraction du rôle historique du *jowro*, mais il convient que toutes les parties impliquées le redéfinissent d'une manière informée et participative. Faciliter ce processus n'a rien de facile, d'autant moins que les *jowros* eux-mêmes

n'ont pas une vision commune de leur rôle potentiel pour l'aménagement des ressources dans le contexte de la décentralisation. C'est pourtant ce que le *Groupe de Recherche Action pour le Développement* (GRAD), une ONG malienne, est en train de faire en partenariat avec l'IIED dans le cadre d'un programme de travail financé par la NORA. Un élément clé des travaux consiste à aider les *jowros* ainsi que les membres du conseil rural récemment élus à mieux appréhender le plus vaste contexte institutionnel dans lequel ils opèrent. Bien que le Mali ait approuvé une nouvelle législation sur la décentralisation ainsi que la régulation de l'exploitation des ressources d'extension (la Charte pastorale), et qu'il ait modifié certaines de ses lois plus anciennes sur l'exploitation forestière, la vaste majorité des populations locales n'ont pas conscience de ces changements ni de ce qu'ils impliquent pour elles. Un premier atelier qui s'est tenu en avril 2002, et qui a rassemblé plus de 50 *jowros*, a permis de présenter ces nouvelles lois et d'en débattre dans la langue locale, le fulfulde. Les actes de cette réunion sont actuellement diffusés par radio et cassette audio en milieu rural, afin d'impliquer le plus possible les populations rurales de la région. L'étape suivante du processus consiste à permettre aux *jowros*, aux conseils ruraux et à l'État de définir la meilleure façon d'aménager les ressources naturelles du delta, ainsi que leurs rôles et responsabilités respectifs.

Pour en savoir plus sur ce projet et les jowros, contacter Idrissa Maiga, GRAD, BP 5075, Bamako, Mali (reseau.marp@datatech.toolnet.org) et/ou Salmana Cissé, BP 103, Sevare, Région de Mopti, Mali (salmana.cisse@ier.ml).

1 *Suudu-baba* signifie littéralement « maison du père » en fulfulde. Dans la région du delta intérieur du Niger malien, ce terme possède une interprétation beaucoup plus vaste et désigne soit un groupe de gardiens de troupeaux prétendant descendre du même ancêtre et parmi lesquels un *jowro* est élu, soit une communauté plus vaste englobant tous les groupes ethniques résidant dans la région (pêcheurs, paysans, etc.).

2 Cette prérogative, bien qu'elle existe en principe, n'a toutefois pas encore été officialisée, les pouvoirs publics n'ayant toujours pas passé de loi définissant clairement la façon dont le domaine des ressources des conseils ruraux sera établi.



Pathways of change in Africa: Crops, livestock & livelihoods in Mali, Ethiopia and Zimbabwe. Édité par **Ian Scoones et Will Wolmer, James Currey, Oxford 2002. ISBN 0.85255.422.2**

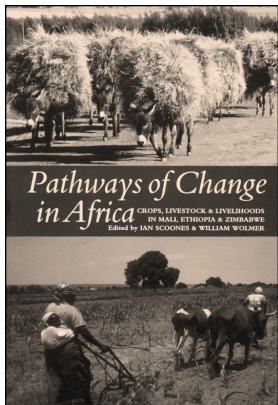
Comment intensifier l'agriculture en Afrique le mieux possible en s'inspirant des régimes de petites exploitations ? Dans de nombreuses régions, la réponse standard a consisté à intégrer les cultures et le bétail selon un modèle appelé « exploitation mixte ». Là, dans les limites d'une exploitation comptant un seul ménage, les cultures de la famille peuvent bénéficier du fumier et de la traction animale, tandis que son bétail broute le chaume et constitue une réserve de richesse accumulée les années de bonnes récoltes. C'est un modèle qui a motivé la conception de nombreuses activités d'orientation et de vulgarisation. Les donateurs ont également cherché à encourager ce type de petites exploitations mixtes. Dans la pratique pourtant, les voies choisies par la plupart des paysans se sont révélées nettement plus complexes et diverses.

Des études de cas réalisées au Mali, en Éthiopie et au Zimbabwe révèlent que les ménages ont mobilisé un éventail de ressources, d'activités et de capital social pour

les transformer dans le temps afin de satisfaire leurs besoins. Les stratégies sont très différentes entre les sites étudiés, les zones à faible et fort potentiel accusant d'énormes contrastes dans les modes d'exploitation foncière. L'adoption d'une approche historique et anthropologique permet aux auteurs de décrire une mine de détails concernant la façon

dont les populations tentent de s'assurer les ressources nécessaires. Droits et accès à la terre, rapports de force locaux, évolution des prix, sécheresses et maladie sont autant de facteurs qui jouent un rôle important dans l'évolution des forces de négociation de différents groupes.

Si l'éradication de la pauvreté doit devenir le principal objectif des gouvernements et des organismes de développement, il est indispensable de mieux appréhender la différenciation sociale au sein de la société rurale. Il se peut que le modèle « d'exploitation mixte » réponde aux besoins de quelques ménages plus grands et plus aisés, même s'il est probable qu'ils jugent eux aussi plus rentable de recruter des gardiens de troupeaux sous contrat pour emmener leurs animaux paître ailleurs une bonne partie de l'année. Un jeu différent d'options susceptible de reconnaître les stratégies de subsistance



multidimensionnelles suivies, conviendrait probablement davantage aux familles plus réduites et plus pauvres. Cela implique par exemple de faciliter l'accès au crédit et à l'éducation, d'encourager les possibilités de revenus hors des exploitations, ainsi que de faciliter les remises de fonds des migrants vers les zones rurales.

Negotiating property in Africa, édité par **Kristine Juul et Christian Lund. Heinemann Portsmouth. 2002. ISBN-0.325.07069.5**

Juul et Lund rassemblent une collection de documents issus d'un séminaire de 1999. Un avant-propos vivant de Parker Shipton plante le décor, suivi d'une riche mosaïque d'études de cas. M. Lund décrit des litiges et des arbitrages fonciers dans le nord du Burkina Faso, Pauline Peters aborde la nécessité de se pencher davantage sur les inégalités grandissantes en matière de propriété foncière dans une grande partie de l'Afrique, Ben Cousins décrit les problèmes et perspectives associés au processus de réforme agraire en Afrique du Sud, tandis que Sara Berry présente une étude sur les rivalités foncières dans la zone péri-urbaine de Kumase, au Ghana. Pierre Yves Le Meur décrit la politisation des questions foncières au Bénin, ainsi que le caractère ouvert de nombreux litiges, étant donné l'absence d'une hiérarchie claire et unique des structures de résolutions des



conflits. Brigitte Thébaud se penche sur la façon dont les groupes d'élevage extensif négocient l'accès à l'eau ainsi qu'aux pâturages du Sahel, particulièrement importants étant donné la nature fortement éphémère et variable des ressources. Le fait que la possession d'armes à feu se soit désormais répandue n'a fait qu'aggraver davantage l'incertitude et l'insécurité. Kristine Juul écrit sur les Fulanis, du nord du Sénégal, tandis qu'Amanda Hammar décrit l'importance de « l'appartenance » pour ceux qui cherchent à revendiquer des terres dans le nord-ouest du Zimbabwe.

Toutes ces contributions réaffirment clairement l'importance stratégique persistante de la terre, non seulement pour les ruraux, mais aussi de plus en plus pour divers intérêts urbains désireux d'obtenir le contrôle d'une ressource à valeur croissante. Les questions foncières sont rendues particulièrement complexes et opaques par l'ambiguïté entourant les réglementations, les lois, les institutions, ainsi que les mécanismes d'arbitrage entre parties. Les gouvernements de toute l'Afrique cherchent à aborder la réforme de l'occupation foncière en suivant une approche de plus en plus pragmatique, ce qui représente un changement positif par rapport aux tentatives antérieures d'imposer des modèles préconçus. Toutefois, comme les éditeurs le signalent judicieusement, l'orientation prioritaire sur la prise de mesures



doit reconnaître la difficulté d'un « ciblage » précis. Il convient d'adopter une approche reconnaissant que les interventions politiques sont susceptibles d'impliquer d'importants effets inattendus, en raison du comportement opportuniste de ceux qui cherchent à renforcer leurs droits à la terre.

***Farmers' Initiatives in Land Husbandry: promising technologies for the drier areas of East Africa* par K.Mutungu et W.Critchley. Cellule régionale d'aménagement foncier (RELMA), Série n° 27 du rapport technique de RELMA, RELMA/Agence suédoise de développement international (Asdi) 2001.**

Promoting Farmer Innovation (Promouvoir l'innovation paysanne) est un programme d'Afrique orientale qui cherche à stimuler l'innovation des paysans. Cette publication décrit une série de techniques mises au point et adaptées par les paysans eux-mêmes au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Cette brochure a pour principal but de documenter des initiatives concrètes en économie foncière, afin d'aider les techniciens et les responsables de projets, ainsi que les paysans alphabètes, à examiner un éventail de pratiques alternatives pour les zones plus arides de la région.

Pour en savoir plus, contacter CDCS/Vrije Universiteit Amsterdam, De Boelelaan 1105, 1081 HV Amsterdam, Pays-Bas, téléphone (0)20-444 90 90, télécopie (0)20 -444 90 95, adresse électronique : cdcs@vu.nl



Bétail et moyens d'existence en Éthiopie

Trois publications récentes parues dans la Série de Documents de travail socio-économiques et de recherche d'orientation de l'ILRI¹ abordent les terres d'altitude éthiopiennes et couvrent les thèmes suivants : *Policies for livestock development in the Ethiopian highlands* (politiques de développement du bétail dans les terres d'altitude éthiopiennes) (Document de travail N° 41), *Collective action for grazing land management in mixed crop-livestock systems in the highlands of northern Ethiopia* (Action collective pour l'aménagement des terres de pacage sous les systèmes mixtes cultures-bétail des terres d'altitude du nord éthiopien) (Document de travail N° 42) ; et *Impact of land redistribution on land management and productivity in the Ethiopian highlands* (Impact de la redistribution agraire sur l'aménagement foncier et la productivité dans les terres d'altitude éthiopiennes) (Document de travail N° 43).

Ces documents relatent des recherches réalisées par l'ILRI en collaboration avec l'IFPRI² et adoptent la même approche fondamentale face à la question de savoir comment l'économie peut servir à mieux appréhender les systèmes agricoles à petite échelle en Afrique, l'accent étant mis sur

¹ International Livestock Research Institute (Institut international de recherche sur le bétail)

² International Food Policy Research Institute (Institut international de recherche en politique alimentaire)



l'élément bétail. L'approche peut être résumée comme suit :

- structure théorique préconçue et rigoureuse inspirée d'expériences passées, généralement extérieures au système étudié, et qui peut être réduite à une série d'expressions économétriques ;
- emploi de techniques économétriques relativement sophistiquées ;
- période de travail sur le terrain comparativement courte et générant principalement des données quantitatives, afin de tester les hypothèses implicites à la structure théorique ;
- concentration, dans les conclusions, sur la façon dont l'intervention publique – généralement par les pouvoirs publics mais aussi par la communauté – est susceptible de perfectionner les rouages du système étudié.

Cette approche contraste avec les études économiques antérieures, généralement à caractère plus descriptif, qui sont souvent très longues à réaliser et ne sont pas fortement orientées vers une meilleure publication.

Le succès de l'approche utilisée ici par l'ILRI dépend de si les conclusions atteintes ont des chances de s'avérer utiles pour améliorer l'intervention publique, si l'on peut se fier de la représentativité ainsi que de la fiabilité des données, si la structure théorique préconçue aide à atteindre les conclusions désirées, et si la vulgarisation des résultats de l'étude fait suite aux travaux de terrain

suffisamment rapidement pour neutraliser les doutes sur la pertinence des résultats. La présente analyse applique tous ces critères.

Les conclusions les plus importantes de chacun des documents de travail sont les suivantes :

- (DT 41) Réduire la croissance démographique et améliorer l'accès au crédit, aux marchés ainsi qu'aux programmes de vulgarisation destinés au bétail peut renforcer le rôle de ce dernier dans les systèmes agricoles mixtes cultures-bétail que l'on trouve dans les terres d'altitude éthiopiennes.
- (DT 42) L'aménagement des terres de pacage communautaires peut contribuer à une exploitation plus durable des terres de pacage, ainsi qu'à atténuer les pénuries. Il est généralement plus efficace dans les zones qui sont éloignées des marchés et qui présentent des densités démographiques intermédiaires. Dans les régions proches des marchés, la privatisation de ces ressources pourrait s'avérer plus efficace.
- (DT 43) La redistribution agraire améliore la *productivité* des terres en augmentant l'accès aux terres des populations qui utiliseront les apports achetés. Cela n'améliore pas, voire entrave, la *mise en valeur* de la terre (au sens environnemental, par ex. réduction de l'érosion des

sols). Il est toutefois peu probable que cesser la redistribution augmente l'investissement dans la mise en valeur des terres, étant donné que ces dernières sont généralement attribuées aux populations précédemment sans terres, et non à celles qui sont le plus à même d'investir. Les principales conclusions émanant des DT 42 et 43 offrent des conseils que les pouvoirs publics, ou d'autres organisations publiques, peuvent mettre en œuvre et qui n'ont pas toujours fait l'unanimité jusqu'ici. En revanche, la conclusion du DT 41 n'offre rien de nouveau et ne suggère aucune façon praticable de modifier la politique en place.

La considération suivante concerne la fiabilité des données. Dans les trois études, les données élémentaires ont été recueillies par le biais d'entretiens en groupes tenus au niveau des villages et des Associations paysannes (AP), avec un groupe d'environ dix personnes présentes à chaque entretien, sélectionnées pour représenter différentes catégories d'âge, de sexe et de profession. Les villages et AP ont été sélectionnés par un processus de

stratification et de sondage aléatoire. Un « village » type compte de 300 à 1 000 ménages, tandis qu'une AP type totalise de 1 500 à 5 000 membres, même si l'enquête comprend des cas hors de ces fourchettes. Ces



données primaires ont été complétées par des données secondaires recueillies auprès de sources gouvernementales. Les données primaires rassemblées allaient de la proportion des ménages possédant du bétail à la question de savoir si le village prévoyait un système de pénalités en cas d'infraction des règlements de pacage, c'est-à-dire de variables continues à discrètes. Les membres de ces groupes peuvent-ils connaître les réponses correctes, sont-ils susceptibles de répondre à ces questions, leurs réponses sont-elles correctement interprétées, ces dernières sont-elles impartiales ou influencées par des pressions politiques ou des groupes d'intérêt ? À moins d'être intervenu soi-même sur le terrain, comment peut-on connaître la fiabilité des données d'un rapport concret ?

Toute recherche est étayée par une structure théorique quelconque, même si celle-ci n'est pas rendue explicite. Ces rapports de l'ILRI diffèrent par le fait que la structure théorique est rigoureusement établie et qu'elle suit un modèle relativement universel, qui laisse peu de place aux facteurs sociaux, historiques ou politiques à l'échelle locale. Les auteurs soutiendraient peut-être que la valeur fortement explicative des équations d'estimation démontrent la validité de ces modèles universels dans les terres d'altitude éthiopiennes à la fin des années 1990. Cette concordance s'explique toutefois d'une autre façon : les paysans éthiopiens maîtrisent de

mieux en mieux l'art d'être interrogés par des personnes de l'extérieur, adaptant leurs réponses à ce que leurs interlocuteurs souhaitent entendre.

Ces trois rapports ont été publiés en 2002. Le travail de terrain destiné au DT41 a été effectué en 1999-2000, celui du DT42 en 1998-1999 et celui du DT43 en 2000. Ce laps de temps préalable à la publication d'un ouvrage désigné « Document de travail » semble excessif et traduit peut-être la difficulté d'harmoniser des travaux communs à deux instituts de recherche aux priorités différentes. *Analyse effectuée par Stephen Sandford. Pour obtenir des exemplaires de ces rapports, contacter ilri-information@cgiar.org*

La gestion intercommunautaire des ressources naturelles, Frédéric Hautcoeur, ECO, IRAM et GTZ, juillet 2001. Contacter: karl-peter.kirsch-jung@gtz.de.

Au cours des récentes années, les politiques et programmes d'aménagement des ressources naturelles ont délaissé les approches purement techniques, orientées vers la conservation, au profit d'une implication accrue des communautés locales et d'une plus grande considération de leurs besoins de subsistance. Dans de nombreux cas toutefois, cela s'est limité aux institutions à l'échelle villageoise, en dépit du fait que l'aménagement des ressources naturelles soulève des questions et affecte des acteurs bien au-delà du territoire d'un seul

village. Le présent livre décrit l'expérience d'un projet de conservation et d'aménagement des ressources naturelles au Tchad qui a cherché à éviter cet écueil. Dans ses étapes initiales, le projet a suivi essentiellement une approche de type *gestion des terroirs* centrée sur les institutions au niveau des villages. Il a toutefois ensuite encouragé l'adoption de conventions et d'institutions

entre villages impliquant des représentants villageois, des collectivités locales, des associations d'usagers, ainsi que des organisations locales de défense de l'environnement. L'ouvrage présente les méthodologies mises au point et utilisées par le projet, qui englobent des outils de diagnostic, des instruments à l'appui de la négociation et de l'adoption de conventions au niveau des villages et entre villages, ainsi que des mécanismes de mise en œuvre. Une lecture vraiment très utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'aménagement des ressources naturelles de type communautaire !



Ramener les sols à la vie

Agriculture de conservation et Gestion de la fertilité des sols – deux approches clés pour assurer des modes d'occupation foncière plus durables, fondées sur la complémentarité des processus naturels. LEISAmagazine offre une utile série d'articles qui démontrent que les agriculteurs qui travaillent avec la nature, et non contre elle, peuvent obtenir des rendements élevés et viables. Ils témoignent également du pouvoir innovateur et créateur de l'expérimentation paysanne ainsi que des processus participatifs. Le recours sélectif aux apports extérieurs, tels que phosphate ou urée, associé à une utilisation accrue du fumier et des pailis peut accroître fortement les



rendements. Étant donné les prix actuels des engrais et des cultures, il existe toutefois une grande partie de l'Afrique des terres sèches où les chiffres ne cadrent pas encore. Les sites plus prometteurs en vue d'un investissement accru en fertilité des sols sont situés près des villes, qui offrent de bons débouchés aux céréales, fruits et légumes et dans lesquelles l'irrigation permet d'assurer l'humidité nécessaire à la pousse des cultures.

LEISA magazine: Recreating living soil (LEISA magazine : recréer des sols vivants), octobre 2002. Télécopie : +31.33.495.1779 ou courrier électronique : subscriptions@tleia.nl

Récolte de l'eau en Afrique occidentale et centrale

Cette collection de documents a pour but de répandre davantage les connaissances liées aux techniques de conservation des sols et de l'eau. Les petits barrages, barrières en pierre, remblais de terre, demi-lunes et puits profonds destinés à la plantation de cultures et d'arbres, ainsi que les digues perméables, ont tous présenté de grands avantages pour les paysans confrontés à une pluviosité incertaine et irrégulière. Recueillir les précipitations et concentrer les précieux nutriments des sols autour des plants de cultures contribuent fortement au succès de ces techniques. La mise au point de diverses options techniques adaptées aux conditions très variées de la région s'est révélée essentielle. Alors que les pouvoirs publics ont pris davantage conscience de la nécessité d'encourager une conservation plus efficace des sols et de l'eau, nombre des réussites pratiques ont résulté d'expérimentations paysannes souvent lancées par des ONG, ainsi que de projets de développement menés par des donateurs.



Récolte de l'eau en Afrique occidentale et centrale, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, Accra. Télécopie : +233.21.668427 ou courrier électronique fao-raf@fao.org

21 conseils aux formateurs

Vous est-il arrivé de vous trouver à court d'idées pour relancer un débat lorsqu'un atelier semble s'essouffler ? Comment empêcher quelqu'un de trop parler et de dominer les opérations ? Comment disposer les chaises au mieux en vue d'une interaction maximale lors d'un atelier ? Comment gérer les différences de niveau linguistique dans un groupe donné ? *Participatory Workshops* (Ateliers participatifs) est un recueil de sources rempli d'idées pratiques et d'activités destinées aux professeurs, formateurs et modérateurs. Rédigé par Robert Chambers dans son style inimitable, il rassemble une merveilleuse collection de conseils fondés sur sa longue expérience de l'encouragement à la participation et de la motivation. Cet ouvrage est indispensable pour quiconque doit organiser et « gérer » ateliers et réunions.

Participatory Workshops (Ateliers participatifs), par Robert Chambers. Earthscan, 2002. ISBN 1-85383-863-2 prix 8,95 £. earthinfo@earthscan.co.uk



Prégermination des semences pour favoriser la pousse

Les semences doivent germer rapidement pour remplir leur potentiel génétique, en vue d'utiliser au mieux lumière, eau et nutriments. Assurer un bon départ aux cultures est d'une importance cruciale pour leur pousse et rendement ultérieurs. Cela implique de tremper les semences préalablement pour leur permettre d'émerger rapidement une fois plantées. La prégermination des semences dans les exploitations semble une intervention à faible risque qui présente des avantages non négligeables pour les cultures de maïs, riz, arachide, millet, sorgho et pois chiches, ainsi que de blé et d'orge. Les paysans ont réalisé des tests dans un certain nombre de pays différents, qui consistent à laisser les semences tremper toute une nuit et qui ont révélé des hausses de rendements de 50 % ou plus. Tous les paysans ayant participé au test ont affirmé qu'ils laisseraient certainement tremper les semences avant de les planter à l'avenir.



Pour obtenir un exemplaire du livret sur la préparation des semences dans les exploitations, contacter Dave Harris, Centre for Arid Zone Studies, University of Wales, Bangor, Royaume-Uni. Télécopie : +44.1248.371533 d.harris@bangor.ac.uk ou consulter le site www.seedpriming.org

Questions d'orientation

Ce numéro de la revue régulière de l'UICN consacrée à l'orientation environnementale, économique et sociale porte sur les manières d'encourager des moyens d'existence viables ainsi qu'un co-aménagement des ressources naturelles. Une riche panoplie d'articles couvre les liens entre orientation et moyens d'existence, modes de renforcement de l'action communautaire et co-aménagement des terres communautaires. Le judicieux éditorial signale que l'avenir de la terre dépend de la défense d'institutions œuvrant à l'échelle humaine et permettant à la sagesse collective de favoriser la justice sociale et le pluralisme. Sont déterminantes la souplesse et l'aptitude de ces institutions à assurer une répartition équitable des avantages et des coûts, ainsi que des droits et des obligations entre les différents acteurs concernés. Les diverses contributions montrent que les communautés peuvent se révéler les défenseurs les plus passionnés et les plus efficaces de leurs environnements. De même, l'avenir de la culture agricole doit s'appuyer sur les connaissances et les institutions communautaires.

Télécharger ce numéro sur : www.iucn.org/themes/ceesp/publications ou écrire à Grazia Borrini-Feyerabend gbf@cenesta.org, ou Taghi Farvar taghi@cenesta.org



est publié par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)
3 Endsleigh Street,
Londres WC1H 0DD, R.U.
Te : (+44 20) 7388 2117
Fax : (+44 20) 7388 2826
Courriel : drylands@iied.org
<http://www.iied.org>

Comité éditorial:

Ced Hesse	Camilla Toulmin
Thea Hilhorst	Bara Guèye
Nicole Kenton	Christèle Riou
Elsbeth Coutts	
Michael Ochieng Odhiambo	

Traduction: Translatus International
Production: Bridget Tisdall
Impression: Russell Press,
Nottingham

Haramata est reconnaissant du soutien financier du Ministère danois des Affaires Étrangères



ISSN 0964-6973

IIED est une association à but non lucratif dont le N° d'enregistrement est 800066.

Voyager plein d'espoir

Nous trouvons-nous actuellement à l'un de ces tournants au cours duquel l'humanité commence à se voir et à envisager ses préoccupations sous un nouveau jour, trouvant alors de nouvelles perspectives pour l'action, le courage et l'espoir ?

Les premiers mots du discours de Barbara Ward lors de la Conférence de 1972 des Nations Unies sur l'Environnement humain sonnent encore justes aujourd'hui. Ils forment le début de ce livre – *Evidence for Hope* (Signes d'espoir) – qui offre un récit vivant de l'histoire à l'origine du développement durable et du parcours associé de l'IIED. Trente ans se sont écoulés depuis cette première Conférence des Nations Unies pendant laquelle, pour la première fois, de nombreux gouvernements se sont montrés disposés à reconnaître la nécessité de repenser leurs modes de comportement. Autrefois considéré comme un « plus », un luxe pour les riches, l'environnement est maintenant devenu aux yeux de beaucoup un élément central de la prise de décisions, aussi important pour la création de revenus et la croissance durable que pour l'éradication de la pauvreté ainsi que la justice sociale.

Barbara Ward, qui a dirigé l'IIED pendant ses premières années, était une femme énergique, charismatique et redoutable d'une grande intelligence. Lors de ce discours à Stockholm, elle a fait apparaître trois domaines dans lesquels une réflexion et des mesures sérieuses s'imposaient. Ces domaines restent au premier plan de nos préoccupations.

Premièrement, nous risquons sérieusement de rendre notre planète impropre à la vie, cet extraordinaire amas de roche, d'eau et de gaz sur lequel nous avons la chance de nous trouver, avec sa diversité de vie sous de multiples facettes. Les océans ne sont pas des bassins sans limites dans lesquels nous pouvons verser sans cesse de vastes quantités de déchets toxiques. L'atmosphère ne peut pas plus absorber les niveaux croissants de carbone et autres émissions.

Deuxièmement, la croissance économique n'est pas une solution, bien qu'elle soit vantée comme une mesure indispensable au succès des gouvernements et des nations. Même dans les États les plus prospères, en dépit des impôts et

de la protection sociale, de nombreuses personnes restent accablées par la pauvreté, incapables d'échapper à leur sort. À l'échelle mondiale, nous n'avons aucun moyen d'imposer et de transmettre les revenus des riches vers les pauvres. Et en même temps nos ressources limitées signifient de plus en plus qu'un gain pour une région de la terre représente une perte pour une autre. En tant que planète, nous devons faire face à la question fondamentale du choix et de la justice. Il n'est pas acceptable que les deux tiers de la planète doivent rester pauvres pour que le tiers subsistant puisse rester riche... c'est aussi simple que cela.

Troisièmement, nous sommes enfermés dans notre clivage en nombreuses nations différentes, incapables ou non disposées à laisser de côté les questions de souveraineté en faveur d'un bien collectif plus général. Mais cette façon d'opérer ne répond pas aux problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Les nations doivent agir ensemble afin d'obtenir des changements substantiels de comportement, mais comment assurer une distribution équitable du fardeau de l'ajustement étant donné les besoins actuels et les responsabilités passées ?

Ces trois grands domaines de débat mondial restent omniprésents, qu'il s'agisse de discussions sur le changement climatique, de débats commerciaux, de la nécessaire remise en cause des subventions agricoles ou de plans visant à éradiquer la pauvreté. Pour la plupart des gens, la modernisation et le progrès sont synonymes de croissance économique et représentent le chemin à suivre par les nations. Mais ce type d'hypothèses n'est plus compatible avec la préservation de notre planète.

Si vous souhaitez connaître les origines de l'IIED, ainsi que l'historique de ses différents programmes, activités et approches, vous apprécierez la lecture de ce livre.

***Evidence for hope*, édité par Nigel Cross. Earthscan Publications, Londres 2002.**

